

Zeitschrift: Curaviva : revue spécialisée
Herausgeber: Curaviva - Association des homes et institutions sociales suisses
Band: 4 (2012)
Heft: 2: Le bonheur ne connaît pas le nombre des années

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Monsieur Christophe Dulex est directeur de la maison de Vessy depuis 2002. Après un parcours dans le domaine social et une formation de direction d'institution sociale et d'utilité publique puis de formateur d'adultes, il s'oriente finalement vers le domaine des personnes âgées qui le passionne.

La Maison de Vessy dont le bâtiment principal existe depuis 1900 est une institution publique devenue autonome depuis 2001.

C'est un établissement de 200 lits avec environ 300 employés dont certains à temps partiel. En plus de la fonction d'EMS, il existe un restaurant scolaire pour l'école de Pinchat qui tient beaucoup à cœur à Monsieur Dulex. Cela permet de mettre en place des activités inter-générationnelles et de couper un peu l'isolement dont la maison de Vessy était la victime par son éloignement de la ville.

Depuis peu, de nouvelles constructions poussent sur le plateau et permettent ainsi à la maison de Vessy d'être entièrement intégrée dans un véritable quartier. Une fonction d'accueil du centre de formation de l'Hospice Général se situe au 4^e étage qui amène régulièrement une clientèle extérieure. Monsieur Dulex veut absolument que cette maison soit ouverte et développe un maximum d'activités diverses prétextes à une animation permanente. Voilà en deux mots la maison de Vessy !

Donnons maintenant la parole à Monsieur Dulex .

1► Comment avez-vous connu UCA ?

A ma prise de fonction, UCA était déjà présent à la maison de Vessy pour certains petits mandats. Nous avons contacté M. Guerra, Directeur d'UCA lorsque nous avons quitté l'Hospice Général afin de remettre à niveau l'intégralité de notre portefeuille d'assurances. Il fallait effectivement tout remettre en place non seulement sur le plan de l'organisation des soins, mais aussi sur le plan administratif et juridique. Nous avons finalement trouvé une aide précieuse auprès des collaborateurs d'UCA, car nous ne connaissions pas vraiment ce qu'était le statut d'un établissement public autonome avec un conseil d'administration indépendant.

2► Pensez-vous que le référencement d'UCA par la CADES/CURAVIVA soit un gage supplémentaire de qualité ?

Au départ cela nous était indifférent parce que nous connaissions déjà UCA et que nous nous étions déjà fait notre avis sur notre collaboration. Mais après réflexion je pense effectivement que c'est un plus, car CADES/CURAVIVA au travers de tous ses adhérents permet d'avoir une vision beaucoup plus globale des besoins tant des petits que des grands EMS, parfois différents.

C'est vrai qu'un EMS de 30 ou 40 lits à la campagne ou un EMS de 150 ou 200 lits en ville n'a pas forcément les mêmes besoins. De même qu'une structure SARL, SA ou établissement publique autonome fonctionne différemment.



En conclusion, je pense que plus il y aura de clients qui travailleront ensemble plus effectivement des économies d'échelle pourront être réalisées et ceci au bénéfice de tous, y compris des anciens clients.

3► Dans quels domaines UCA vous apporte-t-il le plus de soutien ?

Très clairement c'est la gestion de notre portefeuille d'assurances, domaine complexe et peu accessible à chacun d'entre nous. En effet, notre travail quotidien mobilise toute notre énergie et ne nous laisse que peu de temps pour aller lire les contrats jusqu'à la 150^e page ou au 49^e amendement. La gestion de notre portefeuille d'assurance, la dénonciation des contrats au moment opportun et la renégociation de ceux-ci sont un réel souci de moins pour nous, sachant que toutes ces démarches sont entre les mains d'UCA, ainsi on dort tranquille.

4► Concernant l'optimisation de vos contrats d'assurance, comment jugez-vous l'intervention d'UCA via ses «contrats cadre» exclusifs pour les EMS ?

Ces contrats cadres nous ont permis d'effectuer des économies substantielles pour être très clairs et de plus avec une augmentation importante des garanties. Donc non seulement nous payons moins cher mais de plus nous avons une meilleure couverture. En conclusion on ne peut être que satisfait de la mise en place de tels contrats.

5► Au sujet de la gestion et du règlement des sinistres, UCA vous apporte-t-il l'aide attendue d'un courtier ?

Notre personnel des ressources humaines qui a beaucoup à faire avec la gestion de nos 300 collaborateurs est très satisfait du fonctionnement de ce service spécifique à UCA.

Chaque fois que nous appelons UCA nous avons une réponse dans les 2 à 3 heures qui suivent et cela est très apprécié par l'ensemble de notre service administratif.

6► Auriez-vous un exemple où le soutien d'UCA vous a été précieux ?

Deux me viennent à l'esprit: Tout d'abord, le problème de la responsabilité des dirigeants a fait grand bruit dans la presse il y quelques années en arrière. Nous avons donc décidé de contracter une assurance responsabilité civile des dirigeants qui nous coûtait entre 10'000 et 15'000 CHF par an. Avec la mise en place du contrat cadre UCA cette prime est tombé à 2'500 CHF par année. On voit ainsi très clairement que cela a été pour nous une économie sérieuse agrémentée de couvertures complémentaires telle que la maltraitance. Un deuxième exemple au travers d'un leasing souscrit lors de l'achat d'un bus dont nous avions besoin pour le transport de nos résidants. UCA s'est très rapidement occupé de toutes les démarches y compris les attestations et nous avons pu obtenir notre leasing très facilement. Nous avons été très contents du traitement de ce dossier compte tenu des difficultés que rencontrent très souvent les institutions étatiques pour obtenir de tels leasings.

7► Recommanderiez-vous UCA à d'autres EMS ?

J'ai eu l'occasion de rencontrer d'autres courtiers concurrents et j'ai pu ainsi me faire une idée très précise des différents avantages qu'UCA offre aux établissements médico-sociaux.

Je ne peux que recommander UCA à mes collègues directeurs d'EMS eu égard à son savoir faire, à sa connaissance du milieu des EMS et aux services à la carte qu'il offre à ceux-ci. ■

UCA SA, membre du groupe Sorrel



Union de Courtiers Associés

Contactez nous au 022 704 35 60

Avenue Louis Casai 84
CP 44
1216 Genève

Ch. des Trois-Rois 5bis
CP 7635
1002 Lausanne

Place du Midi 36
CP 2103
1950 Sion 2